

Distr.: Générale 12 juillet 1999

Français

Original: Anglais

## TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

Vienne 19-30 juillet 1999

## Rapport de la Société internationale de photogrammétrie et de télédétection: résumé

La Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT) est une organisation non gouvernementale composée de 167 sociétés et organisations membres qui représentent 103 pays et régions. La SIPT se consacre à la promotion de la coopération internationale pour l'avancement des connaissances, de la recherche, du développement et de l'éducation dans les domaines de la photogrammétrie, de la télédétection et de l'information sur l'espace, de leur intégration et de leurs applications, afin de contribuer au bien-être de l'humanité et à la préservation de l'environnement. En ses qualités d'organisation non gouvernementale jouissant du statut d'observateur auprès du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extraatmosphérique et de participant à des activités conjointes du Bureau des affaires spatiales du Secrétariat, la SIPT représente la communauté internationale de la télédétection. À ce titre, elle attache une importance particulière aux quatre domaines ci-après que la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique examinera à titre prioritaire: observation durable de la Terre, accès non discriminatoire, aide aux pays en développement et obligations internationales. La SIPT recommande que la communauté de l'espace oriente plus les priorités de la télédétection vers la production de renseignements, fasse appel aux ONG telles que la SIPT pour faciliter le dialogue et la coopération entre les secteurs public et privé, précise certaines parties des Principes sur la télédétection (résolution 41/65 de l'Assemblée générale, annexe), intensifie les initiatives de renforcement des capacités et améliore à l'échelon international la compréhension des traités internationaux sur l'environnement.